

AXE 1 : TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique, l'UVSQ accentue sa mobilisation pour prendre des mesures de réduction de sa consommation d'énergie et s'engage dans une démarche de diminution des émissions de gaz à effet de serre issus des activités de recherche et de formation.

Afin d'identifier la dépendance énergétique des activités de l'UVSQ aux énergies fossiles et réduire le risque d'incertitudes croissantes de coûts de ces ressources, l'UVSQ réalisera en 2023 son bilan carbone (scope 1, 2 et 3). L'objectif final étant de mettre en œuvre un plan d'action permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre et toutes les pollutions associées à l'utilisation des énergies fossiles.

Mobilités

Afin de faciliter les déplacements et réduire la pollution, l'UVSQ s'engage en faveur d'une politique de mobilité plus durable.

Des campagnes d'informations ont été réalisées sur le forfait mobilité durable. Prévus par la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019, le forfait mobilité durable vise à encourager le recours à des modes de transports alternatifs et durables et s'applique aux déplacements à vélo ou covoiturage.

Des parcs de stationnement vélos ont été installés sur différents campus.

Des stations de trottinettes en libre-service ont été mises en place dans l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Une semaine de la mobilité a été organisée en octobre 2022. Des « Fresques de la mobilité » ont été proposées sur les campus afin de mieux comprendre les enjeux de la mobilité et de fédérer autour de leviers d'actions à actionner dans nos pratiques afin d'accélérer la transition vers une mobilité durable. Une projection-débat a également été

organisée afin de réfléchir et repenser nos mobilités.

Les actions menées :

Afin d'accompagner et soutenir des comportements durables et responsables, l'UVSQ proposera très prochainement un outil de mobilité partagée qui présente des avantages sur le plan environnemental, économique et social. Ainsi, l'UVSQ s'associe à l'entreprise Klaxit afin de proposer une application de covoiturage accessible à l'ensemble des personnels et étudiants pour tous les trajets domicile/université mais aussi, pour les cours mutualisés, les trajets entre les différents sites de l'UVSQ et l'Université Paris-Saclay. Cet outil proposera une gratuité pour tous les covoiturés et une indemnisation pour les conducteurs. L'UVSQ souhaite ainsi encourager et accompagner le recours au covoiturage afin de diminuer le trafic et la pollution, diminuer ou mutualiser des dépenses de trajet et inciter aux changements de pratiques.

L'UVSQ souhaite également encourager l'utilisation du vélo. Une réflexion est actuellement menée afin de renforcer l'offre de stationnement de vélos, d'étudier la faisabilité de l'installation de bornes de recharges électriques à carte pour la recharge des véhicules des personnels et poursuivre le remplacement systématique des véhicules à moteur thermique du parc automobile de l'université par des véhicules à faible émission (véhicules hybrides ou totalement électriques).

Des laboratoires ont déjà opté pour une politique volontariste en favorisant le déplacement en train pour certains trajets.

Actions immobilières

L'UVSQ renseigne le référentiel technique de la Direction de l'Immobilier de l'Etat (RT-ESR) et utilise l'outil d'Aide au Diagnostic « OAD-ESR » développé par la Direction immobilière de l'Etat. Le patrimoine immobilier a déjà fait l'objet d'un audit énergétique en 2011. L'UVSQ intègre un volet HQE à chaque rénovation de bâtiment (isolation des toitures, installation de fenêtres double-vitrage, par exemple).

Les actions menées :

Une nouvelle phase de diagnostic site par site apparaît nécessaire pour compléter les données issues du suivi des consommations dans le cadre du Dispositif Eco Efficacité Tertiaire (DEET) ou décret tertiaire. Pour ce faire, l'UVSQ doit se doter d'un outil de management énergétique de type CITRON ou OFSI (Outil de suivi des fluides interministériel), le nouvel outil mis en place par l'État en 2022 pour collecter et suivre

dans le temps nos données de consommation énergétique. Ces solutions permettent le recours à une solution d'intelligence artificielle pour collecter et traiter automatiquement les données réelles de consommation (gaz, électricité) et les corrélérer aux données bâtementaires. Sur la base des données issues de l'outil de management énergétique et de la promotion des éco-gestes, les mesures concrètes seront adaptées site par site pour diminuer au maximum les consommations d'énergie.

Éclairage

Dans de nombreux bâtiments de l'université, les ampoules traditionnelles ont déjà été remplacées par des LED et des interrupteurs intermittents/à détection ont été installés.

Les actions menées :

Sur l'éclairage des espaces de travail, et dans le cadre du plan de sobriété il est prévu d'éteindre l'ensemble des éclairages en fin de journée (dont couloirs, halls d'accueil...), de limiter le recours aux écrans allumés dans les espaces collectifs et halls d'accueil, d'augmenter le recours aux éclairages basse consommation (type LED), et de généraliser les éclairages à détecteur de mouvement et réduire les éclairages intérieurs quand cela est possible.